

ARCHIVES MUNICIPALES DE METZ

CONDITIONS DE CONSULTATION, REPRODUCTION ET DE REUTILISATION DES DOCUMENTS

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Motif de recherche :

- Recherche généalogique ou historique personnelle (famille, maison, village, etc.)
- Recherche généalogique professionnelle
- Recherche universitaire
- Recherche professionnelle (notaire, journaliste, cabinet d'études, autres collectivités, etc.)
- Recherche administrative personnelle (établissement de droits)
- Service versant (agent Ville de Metz et satellites)
- Autre recherche

Sujet :

- Prend acte que **lorsqu'un document (liasse, registre, etc.) a été numérisé seule cette reproduction est communiquée au lecteur** (depuis les ordinateurs à disposition en salle de lecture)
- Prend acte que **la reproduction individuelle ne peut se faire qu'au moyen d'un appareil photographique sans flash** et après autorisation du président de salle
- Prend acte que **la photocopie de documents originaux n'est plus autorisée pour des raisons de conservation**
- Prend acte que, concernant **la réutilisation** des informations et des reproductions, ne sont réutilisables que les informations contenues dans des documents librement communicables à tous et sur lesquels des tiers ne détiennent pas de droits de propriété intellectuelle. La réutilisation comportant des données à caractère personnel (actes Etat-civil, ...) est soumise au respect du cadre légal de la protection des données à caractère personnel. **La réutilisation à des fins non commerciales est gratuite.** Dans ses publications, produits et services, **le réutilisateur est tenu d'indiquer la source de l'information (sous la forme : Archives Municipales Metz, cote)** et sa date ou la date de sa dernière mise à jour. **La réutilisation à des fins commerciales est soumise au paiement d'une redevance et à la signature d'une licence.**
- Accepte **le règlement** de la salle de lecture mis à disposition en salle.

A Metz, le

2024

Signature :

La Ville de Metz est responsable de traitement. Les informations recueillies par les Archives municipales font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions des lecteurs et la communication de documents. Vos données à caractère personnel sont conservées 10 ans ou jusqu'au départ de l'agent. Conformément aux articles 15 à 23 du Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, limitation du traitement, limitation des informations la concernant, pour motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits, sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative d'identité, auprès de la Ville de Metz à l'adresse suivante :

Ville de Metz
Archives municipales
BP 21025
57036 METZ Cedex 01

Téléphone : 0 800 891 891 archives@mairie-metz.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatiques et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Réservé au service : mise à jour de la fiche lecteur le/..../2024 par